

Communication des résultats de l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de CFG Bank

Gasablanca, le 27 octobre 2022

CFG Bank a clôturé le 14/10/2022, avec succès, le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de CFG Bank d'un montant global de 40 000 000 MAD.

A ce titre, 3 OPCVM ont participé à cette émission avec une préférence pour les tranches B et D exclusivement, dont les spreads sont ressortis respectivement à 270 (tranche B) et 260 pbs (tranche D).

Conformément à la mise à jour du prospectus visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 3/10/2022 sous la référence VI/EM/031/2021, les taux d'intérêts des tranches B et D relatifs à l'émission obligataire subordonnée perpétuelle de CFG Bank se présentent comme suit :

Tranche B (Révisable chaque 5 ans – Non cotée)	Tranche D (Révisable annuellement – Non cotée)
Pour les 5 premières années, le taux 5 ans déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib. Ce taux correspond au taux le plus élevé calculé ou observé sur la courbe parmi celles publiées le 07/10, le 11/10 et le 12/10/2022, soit 2,95%	Pour la première année, le taux plein 52 semaines monétaire à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle a été publiée par Bank Al Maghrib. Ce taux correspond au taux le plus élevé calculé ou observé sur la courbe parmi celles publiées le 07/10, le 11/10 et le 12/10/2022, soit 2,42%.
Le taux d'intérêt facial des présentes tranches, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 260 et 270 points de base ressort entre 5,55% et 5,65%	Le taux d'intérêt facial des présentes tranches, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base ressort entre 4,92% et 5,02%

Les résultats complets de la souscription à l'émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de CFG Bank se déclinent comme suit :

	Tranche A (Révisable chaque 5 ans - cotée)			Tranche B (Révisable chaque 5 ans - non cotée)			Tranche C (Révisable annuellement - cotée)			Tranche D (Révisable annuellement - Non cotée)		
	Tranche A	Taux	Alloué	Tranche B	Taux	Alloué	Tranche C	Taux	Alloué	Tranche D	Taux	Alloué
Allocation de l'émission (kMAD)	-	-	-	15 000	5,65%	15 000	-	-	-	25 000	5,02%	25 000
Spread retenu (pbs)	-	-	-	-	270	-	-	-	-	-	260	-
Taux de sursouscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de satisfaction	-	-	-	-	-	100%	-	-	-	-	-	100%
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B- OPCVM	-	-	-	15 000	-	15 000	-	-	-	25 000	-	25 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par catégorie d'investisseur

Répartition par catégorie d'investisseur (kMAD)	Montant demandé				Montant alloué			
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
A- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
B- OPCVM	-	15 000	-	25 000	-	15 000	-	25 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
D- Autres (compagnies financières et la CDG)	-	-	-	-	-	-	-	-

POUR TOUT CONTACT RELATIF À LA COMMUNICATION FINANCIÈRE :

M. Salim Rais - Directeur Exécutif Affaires Financières et Contrôle de Gestion

Téléphone : 05 22 488 395 - Email : s.rais@cfgbank.com